



Procès-Verbal

Assemblée Générale du District du Cher de Football du 09 Octobre 2021

Espace Socioculturel de Saint-Doulchard



Présidence : M. TERMINET Marc

Présents :

Comité de Direction :

Mlle POMMIER Céline - Mme LESCOUR Frédérique

MM. APERT Jean-Marie - CLOUVET Jean-Claude - GARCIA Salvador - HERRERO Paul - LORGEOUX Pascal - MICHOUX Johan - TERMINET Patrick.

Excusés :

MM. BONNEAU Pierre - BOUDET Olivier - CHOLLIER Fabrice - DELAPORTE Thierry - DRIF Lakdar - RAZET Sébastien - VAISSON Samuel.

Personnalités :

M. MARTINS Bruno, Maire-Adjoint chargé des Sports, représentant Mr le Maire de Saint-Doulchard

Mme REBOTTARO Catherine, Conseillère Départementale du Cher

M. TEIXEIRA Antonio, Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Football

M. OURY Raymond, Président du CDOS 18

M. SERGENT Jean-Claude, Président du FC Saint-Doulchard

M. CHAMBON Jean, Représentant M. LAVERGNE Stéphane, Président du CDSA

Excusé :

M. ARVIS Marcel, Président d'Honneur du District du Cher.

Clubs :

Nationaux :

BOURGES FOOT 18 (représenté par M. Daniel CHARPY)

VIERZON F.C (représenté par M. Hugues TURPIN)

Régional 1 :

A.S ST AMAND (représentée par M. Alain RENAUDOT)

A.S PORTUGAIS BOURGES (représentée par M. Gianni NUNES)

Régional 2 :

F.C. ST. DOULCHARD (représenté par M. Jean-Claude SERGENT)

SP. C MASSAY (représenté par M. Jacques PAGOT)

Régional 3 :

S.BOURGES GAZELEC (représenté par M. Denis SORCELLE)
A.S. ST. GERMAIN DU PUY (représentée par M. Frédéric CERVEAU)
C.S. VIGNOUX S/BARANGEON (représenté par M. François LAVEAU)
F.C. FUSSY ST MARTIN VIGNOUX (représenté par M. Stéphane LEMOIGNE)

Départementale 1 – Trophée MUTUALE :

ENT.S. AUBIGNY S / NERE (représentée par José TURPIN)
AV. LIGNIERES (représenté par M. Yves PIOTE)
ENT. A.S. ORVAL (représentée par M. Jérôme SILVERT)
A.S. CHAPELLOISE (représentée par M. Matthieu DREANO)
ENT. S. TROUY (représentée par M. Fabrice DUBOIS)
O. PORTUGAIS MEHUN S/YEVRE (représenté par M. Quentin GIRARD)
U.S. LES AIX RIANS (représentée par M. Raymond LANGERON)
U.S. HENRICHEMONT MENETOU SALON (représentée par M. Anthony GARCIA)
F.C. VERDIGNY SANCERRE (représenté par M. Yves THOLON)
AV. LA SEPTAINE (représenté par M. Kévin MAGNER)

Départementale 2 – CD 18 :

SP.C. CHATEAUNEUF S/CHER (représenté par M. Patrice BIANCHETTA)
ET. S. SANCOINS (représentée par M. Gérard GODILLON)
U.S. ST. FLORENT / CHER (représentée par M. Eric PROUTEAU)
O. MEHUNOIS MEHUN S/YEVRE (représenté par M. Raymond BRUNET)
O. MORTHOMIERS (représenté par M. Morgan BELLE)
U.S. CHARENTON DU CHER (représentée par M. Jean-Marie DEMILLIER)
U.S. LUNERY / ROSIERES (représentée par M. Jamal SADDIK)
SP. L CHAILLOT VIERZON (représenté par M. Michel COUREAU)
U.S. PLAIMPIED-GIVAUDINS (représentée par M. Franck SUDRAUD)
ENT. SAVIGNY - BOULLERET (représentée par M. Pascal MOHAMMEDI)
F.C. AVORD (représenté par Mme Karine SCALMANA)
A.S. DES INDOCHINOIS / EURASIENS DU CHER (représentée par M. Donald THANG)
F.C. VASSELAY ST ELOY DE GY (représenté par Mme Laure BONNICI)

Départementale 3 – Garage des Stuarts Distinxion :

U.S. DUN S/AURON (représentée par M. Yoann HENRY)
C.S. FOECY (représenté par M. Sébastien ALLANO)
A.S. BAUGY (représentée par M. Alexis BOTELLA)
C.S. ARGENT / SAULDRE (représenté par M. Thomas BOUTON)
F.C. NERONDES (représenté par M. Bertrand BONNET)
AM. LEREENNE SP. L. LERE (pouvoir remis à M. Thomas BOUTON C.S. ARGENT / SAULDRE)
ENT. S. JUSTICES BOURGES (représentée par M. Hervé BRICE)
J.S.M LA MONTAGNE ST. GEORGES PREE (représenté par M. Ludovic GRANGER)
A.S. SOULANGIS (représentée par M. Antoine SALMON)
U.S. NANCAY – NEUVY – VOUZERON (représentée par M. Anthony DELORME)
O. LOIRE VAL D'AUBOIS (représenté par M. Frédéric ESPINASSE)
GRACAY GENOUILLY SP.(représenté par M. Claude REBOUL)
ET.S. BRECY (représentée par M. Jean-Pierre BEAUNEZ)
U.S. HERRY (représentée par Mme Claudine LARAISE)

Départementale 4 – My Team :

AM. S. BENGY / CRAON (représentée par M. Jean-Marie MIELZAREK)
A.S.C. FRANCO-TURQUE DE BOURGES ET DU CHER (représenté M. Mehmet SARI)

ST. BRINON / SAULDRE (représenté par M. Michel MATEOS)
FC. JARS (représenté par M. Jean-André CASTAGNIE)
A.S. CANTONALE LEVET (représentée par M. Eric BABOIN)
ET.S. MARCAIS (représentée par M. Thomas COUDRIN)
U.S. MOULINS / YEVRE (représentée par M. Dominique PIETRASZEK)
AMS. ST. HILAIRE DE COURT (représenté par Mme Mélanie LAROCHE CAILLAT)
U.S. ST. JUST (représentée par Mme Claudine BRISSEZ)
U.S. STE SOLANGE (représentée par M. Jean-Yves ROUSSEAU)
R.C. TORTERON (représenté par M. Hervé GAUDIN)
A.S. BIGNY-VALLENAY (pouvoir remis à M. Jérôme SILVERT – AS. ORVAL)

Vétérans :

NEUVY VETERANS FOOTBALL (représenté par M. Patrice AGEORGES)

Jeunes :

U.S. PLOU (représentée par M. Christian CHABANCE)

Clubs absents non représentés :

Régional 2 :

ESPE.S BOURGES MOULON

Départementale 1 – Trophée MUTUALE :

U.S.A. LURY S/ ARNON – MEREAU

Départementale 2 – CD 18 :

US3C (CHATEAUMEILLANT – CHATELET – CULAN)

C.A. LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

Départementale 3 – Garage des Stuarts Distinxion :

A.S. CHALIVY MILON

FOY. S. PARASSY

A.S. ST GEORGES DE POISIEUX

ENT. S. MARMAGNE BERRY-BOUY

Départementale 4 – My Team :

ET. S. COLOMBIERS

AMS. MOROGUES

Vétérans :

F.C. CIVRAY

F.C. LE SUBDRAY

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE par Monsieur Marc TERMINET, Président du District du Cher de Football

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Permettez-moi de saluer en votre nom à Tous nos invités :
Monsieur Bruno MARTINS, Maire-Adjoint de SAINT-DOULCHARD, représentant Monsieur le Maire Richard BOUDET, excusé, Cher Bruno,
Madame Catherine REBOTTARO, Conseillère Départementale, représentant à ce titre Monsieur Richard BOUDET, Vice-Président,
Monsieur Raymond OURY, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Cher Raymond,
Monsieur le Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Football, Cher Antonio,
Monsieur le Président du FC Saint-Doulchard, Cher Jean-Claude,
Monsieur Jean CHAMBON, membre du Comité Départemental du Sport Adapté, représentant le Président Monsieur Stéphane LAVERGNE, excusé,

J'excuserai pour leurs absences :

M. Gilles MATHIEU, Président de l'UNAF 18
M. Marcel ARVIS, Président d'honneur du District du Cher de Football

PAROLE EST ENSUITE DONNÉE A

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Allocution de M. Jean-Claude SERGENT Président du FC ST DOULCHARD

Je profite du temps de parole qui m'est donné pour vous souhaiter la bienvenue dans ce beau Centre Culturel, à vous les officiels, et bien sûr à vous les clubs du Cher, au nom du FC Saint-Doulchard.

Pour nous c'est une fierté de pouvoir vous accueillir ici et avec les dirigeants présents, nous ferons ce qu'il faut pour que vous repartiez dans vos clubs avec une bonne image de nous.

A la fin de la réunion, nous vous inviterons autour d'un verre de l'amitié, servi par nos soins, offert par la ville de Saint-Doulchard, laquelle nous accompagne très concrètement au cours des saisons.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne assemblée.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Allocution de M. Bruno MARTINS Maire-Adjoint de ST DOULCHARD

Je remercie M. Marc TERMINET, Président du District du Cher de m'avoir invité.

Je suis ici aujourd'hui en tant que Maire-Adjoint aux sports à la ville de Saint-Doulchard. Je suis heureux d'être ici. Je suis fier de la ville de Saint Doulchard quand elle héberge les locaux du District. Je suis heureux que le sport reprenne peu à peu ses droits.

Je voudrais que durant ma mandature, nous aboutissions à une vraie coopération entre le District, le FC St Doulchard et la ville de St Doulchard. Que ne soit pas qu'un document signé qui reste bien rangé au fond d'un tiroir de la Mairie.

Je voudrais mettre en place un partenariat plus important entre les coordinateurs techniques du District et les éducateurs du FC St Doulchard, une coopération plus importante dans l'utilisation des structures sportives de la ville.

Je voudrai faire aboutir un projet de construction d'un terrain synthétique en face du District qui servirait au District pour les spécifiques, les détections, les rassemblements... et pour les entraînements et les matchs du FC St Doulchard, durant nos longs mois de pluie. Je pense que ce nouveau terrain pourrait être aussi partagé par les clubs des villes alentours qui ont besoin de ce type de structure et qui n'ont pas les moyens financiers pour l'acquérir.

Je compte sur vous, sur nous, pour trouver un montage financier juste et des accords pour l'utilisation de cette nouvelle structure.

Ce modèle de partenariat a fonctionné pour le tennis du Cher à St Doulchard. Pourquoi ne peut-il pas fonctionner avec le foot ?

Merci au foot qui donne tant de joies et tant de peines. Merci à vous, qui faites vivre ce foot.

Merci et bonne assemblée.



Allocution de Mme Catherine REBOTTARO Conseillère Départementale du Cher

Je suis heureuse de représenter le Conseil Départemental au sein de l'Assemblée Générale du District du Cher de Football,

Je tiens à préciser que les Comités Sportifs Départementaux sont les partenaires privilégiés du Conseil Départemental dans la conduite de la politique sportive départementale. A ce titre, l'Assemblée Départementale a décidé de maintenir le même niveau de subvention que les années précédentes.

J'insiste sur les dispositions relatives à l'aide à la licence sportive 2021/2022 « Terre de Foot » aidant chacun à pratiquer son sport favori, et le football le cas échéant.

Le Conseil Départemental vous assure de son attention permanente et vous remercie pour votre travail au profit de la jeunesse.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Allocution de Monsieur Marc TERMINET, Président du District du Cher de Football

Mesdames, Messieurs,

Avant toute chose, je vous invite à respecter une minute de silence en mémoire de tous nos Amis(es) qui nous ont malheureusement quittés depuis notre dernière Assemblée Générale. Nous aurons une pensée toute particulière pour Yves JACQUET, disparu en ce début d'année, lui qui a si souvent participé à la préparation de nos Assemblées Générales mais également pour Benoît SABARD, joueur vétéran du SC MASSAY, victime d'un malaise cardiaque lors d'une rencontre il y a 8 jours. Nous aurons aussi une pensée pour Pierre DARNEAU, figure inamovible du FC Saint-Doulchard, qui nous a quittés il y a quelques mois.

MERCI.

Il est de coutume que le Président du District en exercice, durant son intervention pour l'ouverture de l'Assemblée Générale, dresse le bilan moral de la saison écoulée.

Oui mais voilà, la saison écoulée n'en fut pas une, elle n'aura eu pour existence que 3 matches de championnats départementaux disputés et 2 tours de Coupes.

Inutile évidemment d'en rappeler les raisons, nous ne les connaissons que trop bien.

Nous avions pourtant, comme tant d'autres, garder l'espoir d'une reprise normale de nos activités, nous avions programmé toute une série d'aides financières qui allaient pour bon nombre d'entre vous vous permettre de franchir le cap difficile d'un manque à gagner évident.

Plein d'espoir, au-delà même de la gratuité totale de tous les engagements décidés pour la saison qui se profilait, pour les championnats départementaux, je vous sortais de mon chapeau, lors de l'Assemblée Générale de St Germain-du-Puy, un programme d'actions à mener, renouvelées ou innovantes, et de nouveau d'aides financières à même de vous remotiver et de vous accompagner.

Nous avons eu la chance que nos 4 Partenaires « Championnats », MUTUALE pour la D1, le CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER pour la D2, la SARL GARAGE DES STUARTS pour la D3 et MYTEAM pour la D4, nous suivent totalement sans remettre un seul instant en cause leurs participations malgré l'inactivité sportive que fut la nôtre.

Mais PATATRAC ! Confinement oblige, le virus restait le plus fort et gagnait un nouveau combat face à un adversaire une fois de plus désarmé, désabusé, déboussolé, le Football. Tant bien que mal, notre passion à tous, celle du FOOT, nous maintenait en vie et nous incitait, même sans visibilité, à garder espoir.

La fin de saison, qui n'en était pas une, arrivait, et avec elle les premières interrogations pour 2021-2022 s'imposaient.

Les craintes de chacun s'exposaient au grand jour :

- A quand une reprise normale de nos activités,
- Avec quels effectifs entamer des compétitions nouvelles après un confinement qui a entraîné parmi les licenciés lassitude, découragement, démotivation, découverte de nouvelles occupations les éloignant du foot, démobilisation, sédentarité.
- Quid de l'état des finances pour certains clubs en mal de pouvoir engranger des ressources par le manque d'organisation de manifestations juteuses ou encore de signatures de licences moins nombreuses.

A ces inquiétudes bien légitimes, nous ne pouvions apporter réponse et concours que sur l'aspect financier.

Des dispositions prises en votre faveur par le Comité Directeur, exposées lors des réunions des clubs qui se sont déroulées il y a peu, doivent au moins, pour nombre d'entre vous, vous soulager d'une de ces préoccupations majeures.

Je vous invite à vous reporter au Procès-verbal de notre Comité Directeur du 27 septembre dernier, publié sur notre site, qui reprend en détail les mesures prises.

Je préciserai simplement qu'une de ces dispositions, par ailleurs appliquée par la Ligue Centre-Val de Loire et l'ensemble des Districts la constituant, consistant à réduire de 50 % pour cette saison le coût des engagements de tous les championnats, a été revue par notre District pour être portée à 100 % entraînant donc une gratuité totale pour cette saison encore.

C'est là un bien fait direct des partenariats recueillis pour les Championnats évoqués ci-avant.

Et si nous pouvons être aussi généreux c'est parce ce que cette saison passée, aussi difficile quelle fut, se solde par d'excellents résultats comptables et financiers, preuve s'il en est d'une gestion attentive et prudente d'une équipe dirigeante que vous avez mise en place en 2020 et que j'ai le plaisir d'animer.

Paul HERRERO, Trésorier, et Gilles ROYER, Commissaire aux Comptes, vous communiqueront tout à l'heure les chiffres et commentaires qui en découlent.

Administrativement, il n'a pas été simple, pour chacun d'ailleurs, de remettre la machine en marche.

Sportivement, une si longue démobilisation ne peut que laisser des traces et créer des cassures au sein de groupes pourtant unis par une seule et même envie, jouer au Foot.

A juste titre, vous nous faites régulièrement remonter des informations évoquant les difficultés que vous éprouvez pour retrouver un effectif correct de joueurs, d'arbitres, voire de dirigeants.

Sur le plan départemental, un retard de 6%, toutes licences confondues, est constaté à ce jour par rapport à la même date de l'an passé. La Ligue elle affiche un recul de 1%. Ce sont aussi des chiffres que l'on retrouve sur le plan national.

Un signe pourtant nous encourage à la motivation, le sursaut constaté ces derniers temps en faveur en particulier des Football d'Animation et de Préformation jusque-là les catégories les plus touchées. N'oublions pas que l'avenir de notre discipline est aussi entre les mains de ces jeunes pousses...

Le sujet le plus sensible reste sûrement celui de l'arbitrage. Nous avons par quelques mesures prises il y a deux saisons essayer d'encourager voire de pérenniser celui-ci,

mesures reconduites d'ailleurs pour 2021-2022, et rappelées lors de nos réunions de clubs. Même si pour certains il s'agit-là de mesurettes elles ont pu contribuer à maintenir pour la saison passée le nombre d'officiels exerçant pour le compte de notre District (soit 119).

Aujourd'hui le mal, constaté partout, est plus profond encore, et Antonio TEIXEIRA, en tant que Président de la Ligue, évoquera très certainement cette situation au cours de son intervention, et des mesures là-aussi envisagées pour si possible y remédier. Nous relevons ce jour pour notre District un retard de 22 arbitres par rapport à la même date de 2020, soit un retard pour l'instant de 18%.

Les raisons on les connaît :

L'une récente et encore d'actualité qui perturbe, bouleverse, détruit tout un pan de notre activité, elle a pour nom évidemment le COVID-19.

L'autre qui nous mine à petit feu, image d'une société en perte parfois de repères, qui est un frein essentiel à l'envie d'arbitrer et que nous essayons tous pourtant d'éradiquer, l'insécurité.

Je devrais porter la bonne parole plutôt que de dépeindre un tableau où l'incertitude voire l'inquiétude côtoient l'espoir.

Mais, l'espoir c'est de voir enfin disparaître cette pandémie qui nous a meurtrie dans tous les domaines,

L'espoir c'est de pouvoir enfin constater une augmentation de nos effectifs,

L'espoir c'est de retrouver actifs la saison prochaine des clubs contraints cette année à une mise en sommeil,

L'espoir c'est aussi la Coupe du Cher qui s'habille aux couleurs de l'Enseigne E. LECLERC, L'espoir ce sont ces Trophées des Champions dotés par MUTUALE pour la D1, le CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER pour la D2, la SARL GARAGE DES STUARTS pour la D3, MYTEAM-SOIR DE MATCH pour la D4.

L'espoir c'est de continuer ainsi d'être partenaires d'entreprises qui croient d'abord en nous et dans le Foot.

Sans cet espoir, que serions-nous demain... ?

Je reviendrai au cours de ma seconde intervention sur la Coupe du Cher ainsi que sur les Trophées des Champions.

ELECTIONS

Candidature d'un nouveau membre pour siéger au sein du Comité Directeur

L'article 13.3 des Statuts du District stipule entre autres :

En cas de vacance d'un siège, le Président du District propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale.

La démission de Claude LANGLOIS m'autorise à vous soumettre pour élection aujourd'hui la candidature d'Olivier ALLEZARD.

Dans l'obligation de s'absenter ce jour pour une raison familiale hier encore totalement imprévue, il tient bien entendu à s'en excuser auprès de vous tous, cet Avocat Honoraire inscrit au Barreau de Bourges, nous accompagne déjà depuis l'an passé et occupe à nos côtés la fonction de Président de la Commission des Statuts & Règlements.

Je ne conclurai pas cette intervention sans vous adresser mes remerciements.

En effet, pour la plupart, vous avez fait preuve de patience et d'indulgence à notre égard durant cette saison écoulée plus que particulière et en ce début 2021-2022.

Des difficultés ont pu naître dans nos échanges. N'ayons pas peur de parler de nos maux, de les reconnaître, des oubliés voire des erreurs commis malgré la bonne volonté de ceux et celles qui ont accepté de s'impliquer dans la maison District, bénévoles comme vous l'êtes tous, humains donc faillibles.

J'en veux pour exemple une Commission des Coupes & Championnats reconstituée à 80 % de son effectif avec de nouveaux membres, sans passage de témoin, et qui a fait le maximum pour maintenir et pérenniser une mission essentielle parmi les principales que se doit d'assumer le District.

Mais il y a aussi l'impossible auquel nous ne pouvons pas forcément répondre favorablement : les désiderata qui s'opposent, les hors-délais, les dérogations souvent incompatibles avec les règlements en vigueur, ces types de situation entraînant alors en cas de refus mécontentement, frustration, sentiment d'injustice.

Comme vous, nous vivons mal ces moments qui déstabilisent nos échanges et mettent à mal votre confiance...

N'oublions pas que les hommes et les femmes qui siègent au sein des commissions, comme les élus, sont issus de clubs, les vôtres.

Je tiens aussi à remercier tous les clubs et les municipalités qui acceptent de nous recevoir pour l'organisation de nos divers rassemblements, et mettent à notre disposition leurs installations. La liste est longue, aussi pour le compte de tous et de toutes, j'adresserai donc mes remerciements au FC ST DOULCHARD et la Municipalité locale qui nous accueillent encore aujourd'hui.

Excellente saison à TOUS.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 25 SEPTEMBRE 2020 A ST GERMAIN DU PUY

Procès-Verbal paru officiellement le 17/11/2020 sur le site Internet du District <http://cher.fff.fr>).



Vote

Adoption du Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 25 Septembre 2020



Reçus : 59



Présentation de l'exercice financier clos le 30 Juin 2021 par Paul HERRERO, Trésorier Général

Conformément à la mission que vous m'avez confiée, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes annuels de notre District de Football pour la saison 2020/2021 soit pour la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

Je remercie le travail effectué par Sylvie Guilbaudaud notre secrétaire aide-comptable depuis le mois de février 2020.

Comme par le passé, je remercie également tous les bénévoles participant à l'opération « défraiement fiscal ».

Je n'oublierai pas dans mes remerciements, tous les clubs, pour leur participation dans le suivi régulier de leur situation financière sur notre outil informatique.

Les comptes annuels au 30 juin 2021 font ressortir un résultat positif de 101 010.93 € que nous allons analyser au niveau du compte de résultat et du bilan.

Mais avant, je dois vous signaler que les comptes de notre District ont été arrêtés cette année, conformément aux principes du nouveau plan comptable des associations entrant en vigueur pour tous les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Diaporama : Faits marquants – Changement de référentiel comptable (2018-06)

Je vous préciserai ensuite tous les faits significatifs de cet exercice tout au long de cette présentation.

Le compte de résultat

Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont baissé de 16 888 €, soit 418 694 € cette année contre 435 582 € l'exercice passé.

Les engagements, Discipline et Amendes, en raison de l'arrêt des compétitions sont passés 70 529 € à 15 135 € cette année soit une variation de moins 55 394 €.

Les subventions soit 264 422 € contre 221 029 € ont augmenté de 43 393 € en raison de l'encaissement du Fonds de Solidarité Covid 19 pour 57 823 € et de l'aide au paiement URSSAF pour 18 347 €. Je vous rappelle que le poste partenariat-sponsoring ne figure plus dans cette rubrique mais avec les prestations pour une somme de 16 700 €

Le mécénat fiscal, concernent essentiellement les bénévoles de notre District et s'élève à la somme de 14 870 €. L'an passé, ce poste était comptabilisé en produits exceptionnels pour la somme de 28 302.81 €

Les prestations et autres produits soit 18 893 € contre 18 555 € ont évolué de 1 338 €. La comptabilisation dans ce poste du Partenariat-Sponsoring est venue compenser la non-facturation aux clubs des Prélèvements forfaitaires cette année en raison de l'arrêt des compétitions.

Les reprises de provisions et les transferts de charges soit 104 374 € contre 125 469 € ont diminué de 21 095 €.

Cette variation provient essentiellement :

- de la fin de l'agrément service civique pour le District soit une incidence l'an passé de 31 153 €.
- de la non-facturation aux clubs des frais d'arbitrage, de délégués, en raison de la crise sanitaire soit une incidence de 19 290 €
- de la mise à disposition de nos salariés à la FFF, à la Ligue et au District de l'Indre soit un impact global de 30 844 €. La mise à disposition d'Emmanuel CAINER à nos collègues de l'Indre ne sera pas renouvelée pour la saison en cours.

Les produits financiers :

Soit la somme de 217 .87 € contre 701.08 € la saison antérieure venant rémunérer les placements financiers

Les produits exceptionnels :

Ils représentent cette année la somme de 61 229 € contre 71 146 € l'an passé.

La non-comptabilisation du mécénat fiscal des membres dans ce poste et une régularisation des subventions des années passées expliquent la variation.

Synthèse Produits :

Un total produit de 480 140 € cette année contre 507 429 € l'an passé soit une variation de 16 888 €

Les charges du compte de résultat : Synthèse des charges

Les achats et autres charges externes :

Elles ont baissé globalement de 44 432 €, soit 471 35 € contre 516 167 € l'an passé.

L'explication vient en partie des variations des postes de produits non repris en charges :

- la fin de l'agrément service civique pour notre District soit la somme de 31 153 €
- les non-dépenses des frais d'arbitres, de délégués... soit la somme de 15 705 €.
- la non-constatation en charges de la variation du mécénat fiscal des membres soit une incidence comptable de 13 934 €

La constatation en charges de la somme de 14 730 € correspondant au Fonds de Solidarité Covid 19 payée par le District venant compenser les sommes ci-dessus.

Les impôts et taxes

Soit la somme de 2560.02 € contre 2984.10 € la saison dernière (Formation continue)

Les frais de personnel :

Ils s'élèvent à 157 223 € contre 183 793 € l'an passé.

Cette variation (26 570 €) s'explique principalement par le versement du chômage partiel pendant la période d'inactivité occasionnée par la crise sanitaire.

Les dotations aux amortissements et provisions

Soit la somme de 81 412 € contre 88 967 € la saison dernière. La variation correspond au montant de la dotation aux provisions soit 24 000 € cette année avec la gratuité pour la saison en cours des engagements aux championnats et aux coupes contre 31 200 € la saison passée avec la gratuité des engagements championnats et le versement au « fonds de solidarité clubs covid 19 »

Les charges financières et exceptionnelles :

Aucune observation particulière

Synthèse des charges :

Soit un total de 379 130 € contre 482 472 € l'an passé soit une diminution de 103 342 €

Le résultat net comptable

En considérant les charges et produits ci-dessus le résultat net comptable apparaît bénéficiaire pour la somme de 101 010.93 € dont un résultat exceptionnel de 57 305 € et un résultat courant pour 43 706 €.

Le bilan

Le passif

Le résultat au 30 juin 2021 vient conforter les capitaux propres de notre association s'élevant à

1 102 587.23 € et intégrant des subventions d'investissement nettes, correspondant essentiellement au financement partiel de notre siège pour 364 611.94 €.

Le poste Provisions pour risques d'un montant de 35 153 € a diminué de 10 241 € soit une reprise de la provision pour risque cette année de 7 200 €, complétée par la variation de la provision « Indemnités de départ en retraite ».

Les emprunts dus au 30 juin 2021 s'élèvent à 221 574 €. Ils ont donné lieu à un remboursement global de 28 483 € soit 13 483 € pour l'emprunt Crédit Agricole et 15 000 € pour la Fédération. Le poste « Caution » (6 689 €) vient majorer le montant des dettes financières

Les autres postes du passif ne présentent pas de particularités.

L'actif

Notre association a acquis des immobilisations corporelles pour la somme de 25 937 € représentant un véhicule pour 13 196 €, du matériel de bureau et informatique pour 9 751 € et des agencements pour 2 990 €.

Le poste « créances » s'élève à la somme de 74 813 €, contre 9 747 € l'exercice dernier. Il constate les créances FFF et Ligue encaissée début juillet 2021.

Compte tenu d'un fonds de roulement de 308 789 € et d'un besoin en fonds de roulement de 84 543 €, la trésorerie représente un montant de 224 246 € contre 297 452 € l'an passé.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat net comptable au 30/06/2021 de 101 010.93 € au poste « autres fonds propres sans droit de reprise»

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver les comptes annuels de notre District tels qu'ils se présentent, après lecture des rapports du Commissaire aux Comptes et du rapport du Vérificateur aux Comptes et de bien vouloir approuver les résolutions proposées.

Je suis à votre disposition pour toutes vos questions et vous remercie de votre attention.

ACTIVITE GLOBALE		
	30/06/2021	30/06/2020
Engagements Discipline Amendes	15 135 €	70 529 €
Subventions d'exploitation	264 422 €	221 029 €
Mécénat fiscal	14 870 €	0 €
Prestations et autres produits	19 893 €	18 555€
Reprises et transferts de charges	104 374 €	125 469 €
Produits de fonctionnement	418 694 €	435 582 €

SYNTHÈSE DES PRODUITS		
	2020/2021	2019/2020
Produits de fonctionnement	418 694 €	435 582 €
Produits Financiers	218 €	701 €
Produits exceptionnels	61 229 €	71 146 €
TOTAL	480 140 €	507 429 €

SYNTHÈSE DES CHARGES

	2020/2021	2019/2020
Achats et Autres charges externes	126 757 €	195 991 €
Impôts et taxes	2 560 €	2 984 €
Charges de personnel	157 223 €	183 793 €
Dotations amts/pro & charges diverses	81 412 €	88 967 €
Charges financières	7 254 €	7 707 €
Charges exceptionnelles	3 924 €	3 030 €
Total (hors IS)	379 130 €	482 472 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020/2021

Total Produits 20/21	480 141 €
Total Charges 20/21	379 130 €
Résultat 2020/2021	101 011 €
Résultat 2019/2020	24 957 €

Bilan au 30/06/2021

ACTIF		PASSIF	
	1 441 064 €		1 441 064 €
IMMobilisations	1 057 215 €		FONDS ASSOCIATIFS
ACOMPTEs VERSÉs	1 426 €		
CRÉANCEs USAGERs	74 813 €		
AUTREs CRÉANCEs	83 364 €		
TRÉSORERIE	224 246 €		
		35 153 €	PROV., FONDS DÉDIÉs
		228 263 €	DETTEs FINANCIÈREs
		22 686 €	DETTEs FOURNISSEURs
		52 374 €	AUTREs DETTEs
			FONDS DE ROULEMENT
			308 789 €
			BESOIN EN F.R.
			84 543 €
			TRÉSORERIE
			224 246 €



Rapport du Commissaire aux Comptes Par Gilles ROYER

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Juillet 2020 à la date de l'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Note « Règles et méthodes comptables – Changement de méthode, mise en application du nouveau plan comptable associatif » de l'annexe des comptes annuels qui expose les modalités de première application du règlement ANC 2018-06 et ses incidences sur les comptes de votre association.
- Note « Annexe Covid-19 – Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'association » de l'annexe des comptes annuels qui expose l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 dans les comptes de votre association

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « Règles et méthodes comptables – Changement de méthode, mise en application du nouveau plan comptable associatif » de l'annexe des comptes annuels expose les modalités de première application du règlement ANC 2018-06 et ses incidences sur les comptes de votre association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association concernant la détermination des provisions pour risques, des produits à recevoir et des créances clients, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de

direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bourges, le 11 Octobre 2021
 SAS CGR AUDIT Représentée par Mr Gilles Royer

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'Association District du Cher de Football, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

CONVENTIONS PASSEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Remboursement des frais de déplacement des administrateurs

Personnes concernées :

L'ensemble des membres du Comité directeur

Modalités :

Au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2021, les frais de déplacement des membres du Comité directeur se sont élevés à 3 763,97 €. Ils ont fait l'objet d'un abandon total par les bénéficiaires.

Fait à Bourges, le 11 Octobre 2021
SAS CCR AUDIT représentée par Mr Gilles ROYER



Rapports des Vérificateurs aux Comptes Par Philippe JEANPIERRE

EXERCICE 2019/2020

Je soussigné :

- Monsieur **Philippe JEANPIERRE**, représentant élu des Clubs,

Désigné par l'Assemblée Générale en qualité de vérificateur aux comptes.

Je me suis rendu le jeudi 30 septembre 2021, **au siège du District du Cher de Football à SAINT DOULCHARD, 10 rue de la Caillère, BP 18**, afin d'y accomplir ma mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

Etaient présents :

- **Monsieur TERMINET Marc**, Président du District
- **Monsieur HERRERO Paul**, Trésorier du District
- **Monsieur HUYNH Kevin** représentant le commissaire aux comptes la SAS CGR AUDIT

Les différents registres et pièces comptables ont été mis à ma disposition.

Paul HERRERO nous a présenté le détail des comptes arrêtés au 30 juin 2021, comptes validés par Le Cabinet SAS CGR AUDIT, Commissaire aux Comptes.

Il nous a donné avec le Président toutes les explications nécessaires à la compréhension des documents de synthèse présentés.

Nous vous proposons d'approver le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils viennent de vous être présentés.

Saint-Doulchard le 6 octobre 2021

Le vérificateur aux Comptes :



Vote Approbation des comptes présentés



Reçus : 59



Vote Affectation du résultat



Reçus : 59

Présentation des Comptes prévisionnels de l'exercice 2021/2022 par Paul HERRERO, Trésorier Général

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente le budget prévisionnel 2021-2022 :



	2021/2022	2020/2021
Production (engagements amendes disciplines...)	75 000	125 000
Prestations	25 000	200 000
Subventions	195 000	30 000
Transfert charges et Autres produits	65 000	80 000
Mécénat Bénévoles et Partenaires	30 000	35 000
Quote part subventions	21 000	23 000
Reprises provisions et produits divers	24 200	700
Total produits	435 200	463 700
 Autres Achats et Charges externes	 102 000	 117 200
Frais arbitres commissions et déplacements	29 000	38 000
Défraitements fiscaux	30 000	32 000
Services civiques	0	0
Impôts et Taxes Formation	2 500	2 500
Charges de Personnel	210 000	207 000
Charges financières	6 700	7 000
Dotations aux Amortissements et Prov	55 000	60 000
Total charges	435 200	463 700
 Résultat de l'exercice	 0	 0

Je vais commencer par les produits :

Le montant est estimé à 435 200 €.

Le détail se décompose de la façon suivante :

- Engagements, amendes, disciplines et appels :	75 000 €
- Prestations Partenariat :	25 000 €
- Subventions :	195 000€
- Autres produits et transferts de charges :	65 000 €
- Mécénat - Bénévoles et Partenaires :	30 000 €
- Quote-part résultat / subvention d'investissement :	21 000€
- Reprise provisions et produits divers :	24 200€

Les charges :

Le montant total estimé à 435 200 euros, se décomposant de la façon suivante :

- Salaires et charges :	210 000€
- Autres charges externes :	102 000€

- Frais de commissions et déplacements :	29 000 €
- Défraiements fiscaux déplacements :	30 000 €
- Impôts et Taxes :	2 500€
- Dotations aux amortissements et provisions :	55 000€
- Charges financières :	6 700€

Le Président Marc TERMINET demande à l'Assemblée d'approuver ce bilan prévisionnel. Celui-ci est approuvé à l'unanimité par les représentants des Clubs.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

ELECTIONS

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Intervention de M. Robert GONZALES, Président de la Commission de Surveillance Des Opérations Electorales

Extrait du Procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2020, publié sur le site Internet du District le 20 septembre 2021

Convoqué par le Président du District du Cher de Football par courriel du 01 septembre 2021, les Membres de la Commission ont été invités à siéger dans les locaux dudit District le Mercredi 15 septembre 2021, à 17 h, pour vérifier et contrôler la conformité de candidature reçue concernant un membre à élire au sein du Comité Directeur (échéance mandature 2024), **Monsieur Olivier ALLEZARD**, en remplacement d'un poste devenu vacant, élection qui se déroulera lors de l'Assemblée Générale du District du Cher le Samedi 16 Octobre 2021, à Saint-Doulchard.

Election au Comité Directeur (1 candidat)

Proposition faite par le Président du District en exercice conformément à l'article 13.3 des Statuts de l'Association

A l'appui des documents qui leur ont été remis (courrier de candidature, déclaration sur l'honneur de non-condamnation), et après vérification de l'ancienneté de licence du prétendant, la Commission confirme la parfaite conformité des éléments fournis au regard des Articles 13, 14, 15 et 17 des Statuts du District du Cher de Football, et valide en conséquence la candidature de **Monsieur Olivier ALLEZARD**.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 17 h 20.



Candidature d'un membre du Comité Directeur jusqu'à la fin de la présente mandature (2024)



Election soumise au vote de
l'Assemblée Générale de
M. Olivier ALLEZARD,



candidat proposé par le Président,
comme membre du
Comité Directeur jusqu'à la fin de
la présente mandature (2024)



Vote
Election membre
du Comité Directeur
M. Olivier ALLEZARD



1. Pour  88,75%

2. Contre  11,25%

Reçus : 59



Proposition d'un mandat de Vérificateur aux Comptes



La Licence à Points

Présentation faite par Mr Antonio TEIXEIRA, Président

de la Ligue Centre-Val de Loire de Football

Présentation du Plan de lutte De la Ligue Centre-Val de Loire contre LA VIOLENCE ET LES INCIVILITES Dans la Ligue Centre-Val de Loire et ses 6 Districts

Les valeurs du football sont-elles en danger ?

L'avenir du football dans la société

- Quel football pour demain ?
Les incivilités en feront-elles irrémédiablement partie ?
- Que faire pour le préserver ?
- Quels acteurs pour quelles actions ?
Qui initiera une politique destinée à inverser la tendance actuelle ?

Lutter contre les incivilités pour le bien du football et donc de la société ?

L'engagement Régional et Départemental

Tous les acteurs de la Région et des départements s'unissent pour protéger le sport et le football en particulier, de ces « incivilités » :

Les Préfectures, la DRCS, les DDCS, la Justice, les clubs, la Ligue, les Districts et toutes ses composantes.

L'engagement de la Ligue Centre-Val de Loire et ses Districts

- Nous nous engageons de manière forte dans cette lutte et développons des actions dans tous les domaines qui font partie de nos prérogatives :
- La prévention, l'éducation (AIG, la Formation, etc...)
- Les sanctions disciplinaires
- Les actions valorisantes (Fair-Play, label, formation des éducateurs, etc...)

Constats dérangeants

- La récidive est devenue banale !
- Quelques joueurs sévissent régulièrement sur les terrains et les suspensions ne suffisent plus pour les sensibiliser.
- Ils changent de club, qui parfois leur offrent leur licence.
- **Pire** : Parfois on les fait jouer sous fausse licence durant leur suspension.
Les incivilités donnent une mauvaise image de notre football auprès des parents, spectateurs et médias

Impunité ?

- Le modèle est ainsi bafoué : les milliers de licenciés sont tentés de franchir la ligne jaune car la sanction n'est plus dissuasive.
- Pire : pour les enfants, les incivilités deviendraient presque un modèle pour s'affirmer aux yeux des copains.
- On vient au match avec pour seul but , d'affirmer sa supériorité dans un autre domaine que les valeurs sportives défendues par le football.

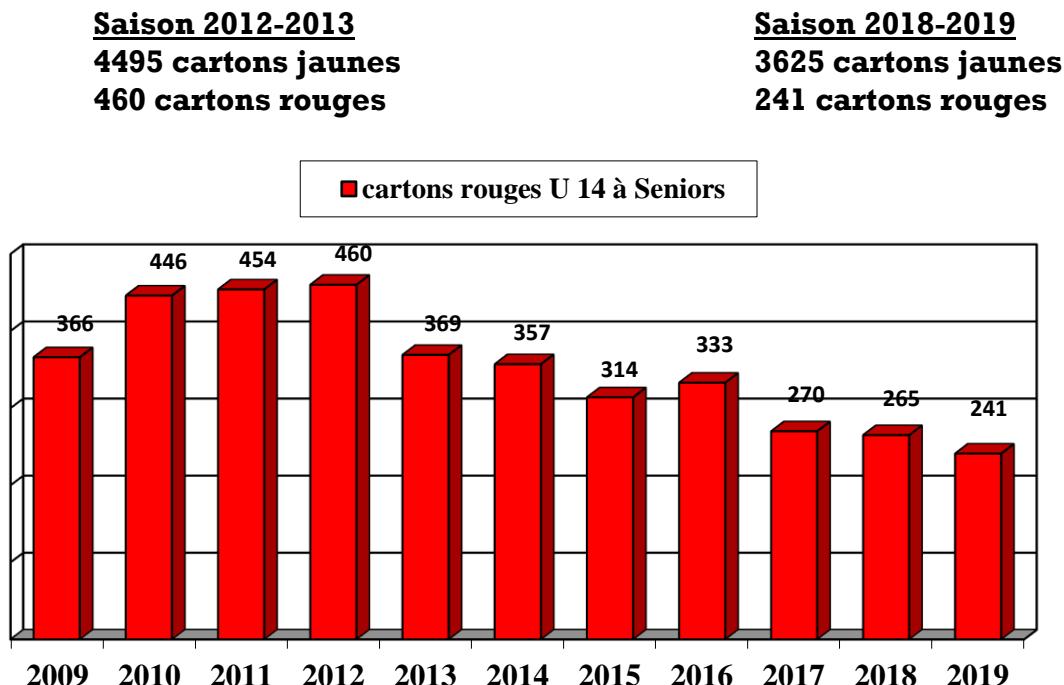
Notre Ligue, Nos 6 Districts, Nos clubs **doivent** affirmer leurs présences et mener une politique volontariste dans la lutte contre toutes les formes de violence et d'incivilités.....

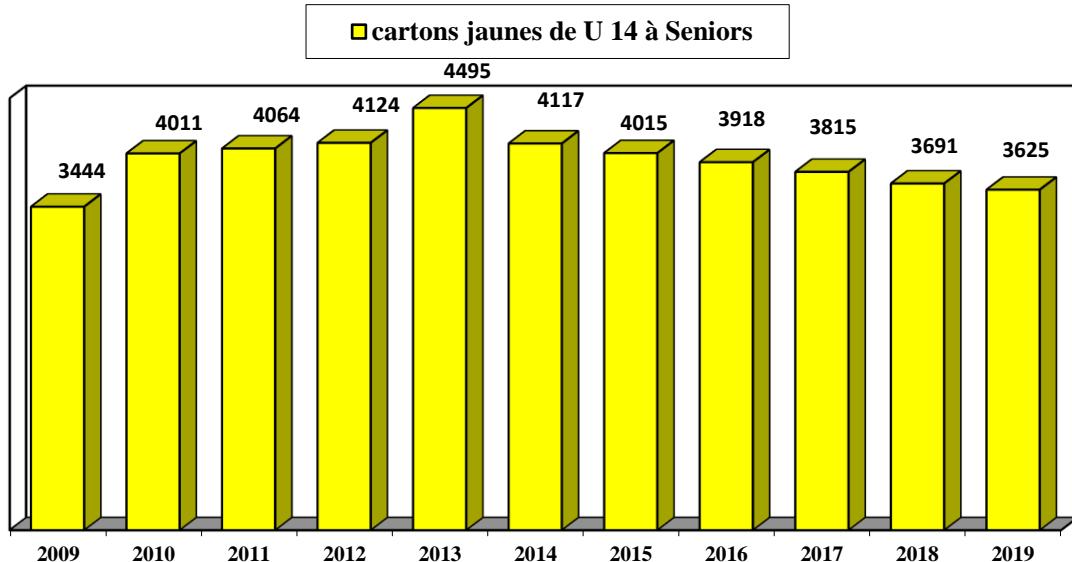
Nous avons choisi d'agir

METTONS EN PLACE LA LICENCE A POINTS

Quelques références et chiffres

- **Aujourd'hui en France, 7 Districts ont adopté la licence à points.**
- **4 sont en instance de la mettre en place**
- **Le District d'Indre et Loire l'a adoptée depuis 2012,**





Analyse du District 37

➤ En 8 années :

- * Baisse des sanctions lourdes de 25% à 60%
- * Baisse des autres sanctions de 12% à 40%
- * 100 licenciés les plus violents ou incivils n'ont pas retrouvé de club et ont disparu du district 37
- * Baisse de 15% à 80% des amendes dans les clubs (Baisse de 100% pour 2 clubs)

Le District d'Indre et Loire A REUSSI POURQUOI PAS NOUS ?

La licence à points en Ligue Centre-Val de Loire et ses 6 Districts

- Le but :
- Faire porter la responsabilité de leurs actes aux licenciés et non plus aux clubs.
- La conséquence :
- Faire baisser les incivilités, la violence sur et en dehors des terrains.
 - Faire baisser les amendes des clubs.
 - Se débarrasser des licenciés indésirables dans notre football qui donnent une mauvaise image.
 - Revaloriser les valeurs sportives et éducatives du FOOTBALL

Le principe

- Un capital de 12 points est attribué au licencié.
- 1 match de suspension = 1 point de moins.
- Suspension à temps : 1 mois = 3 matchs donc 3 points de moins
- Possibilités de récupération de points sous forme de stage.
- Plus de points sur la licence, le licencié ne peut plus apparaître sur une feuille de match.

En résumé

Dire OUI à ce projet C'est :

- Lutter contre toute forme d'incivilité et de violence dans NOTRE football.
- Se débarrasser des licenciés indésirables.
- Faire diminuer les amendes des clubs.
- Redonner au FOOTBALL ses valeurs sportives et éducatives.

« Seuls les projets n'ayant pas été expérimentés sont sûrs d'échouer ... »

La Commission en charge de lutter Contre l'Incivilité vous remercie de votre attention.





Intervention de l'Equipe technique Départementale

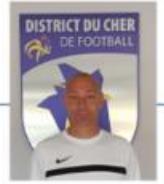
EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE



PIERRE GENOT
CTD DAP

Développement et Animation des pratiques U6-U11
Label Jeunes
Foot à l'école
Programme Educatif Fédéral
Foot en marchant

pgenot@cher.fff.fr
06.24.87.54.74



EMMANUEL CAINER
CTD PPF

Coordonnateur ETD
PPF Garçons U13-18
Formations modulaires
Coordonnateur Sections sportives

ecainer@cher.fff.fr
06.50.53.06.72



MEHDY MOREAU
CTD FOOT FEMININ
ET NOUVELLES PRATIQUES

Football Féminin
Urban's foot
Futsal
Beach soccer
Sport Adapté

memoreau@cher.fff.fr
07.83.89.30.30



SOMMAIRE

#*RETOUR* *AU* *FOOT*

1

POINT PAR PÔLE: BILAN
ET PERSPECTIVES

2

LE FOOT EN MARCHANT

3

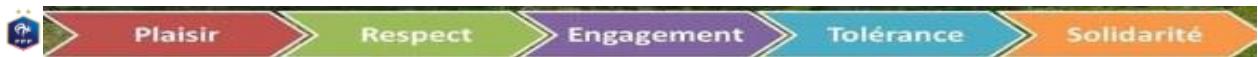


4

LES FORMATIONS

5

QUESTIONS DIVERSES



FOOTBALL D'ANIMATION



Samedi 25 Septembre en **U11**
Samedi 02 Octobre en **U7 et U9**

AU 16 OCTOBRE 2021

- -7% sur le nombre total d'équipes engagées N -1
- Autant de licenciés que sur la saison 2020 2021



EXPERIMENTATION U7 Saison 2021 2022

Pôle Espoirs de Châteauroux

- 2 joueurs
 - 1 joueur du Vierzon Football Club - **Loan FREMAUX**
 - 1 joueur du Bourges Foot 18 - **Houssine CAMARA**

FOOTBALL DE PREFORMATION

BILAN



Sections Sportives - VR et SSS - fonctionnement

- 1 Section à Vocation Régionale - Collège E. Vaillant - Vierzon
- 1 Section Sportive Féminine - Collège J. Verne - Bourges
- 1 Section Sportive Locale - Collège J. Curie - Mehun-sur-Yèvre
- 1 Section Sportive Locale - Collège J. Valette - St Amand

Les Formations

- 1 Module Seniors du CFF3 à Massay en présentiel
- 1 Module U18 en visioconférence
- 1 Module U7 en visioconférence
- 1 CFF4 complet - Modules Associatif, Sportif et Educatif





FOOTBALL DE PREFORMATION - PERSPECTIVES



Détections

87

- Observations U15 (2 tours) - 15 Jrs + 2 GDB retenus 18 - idem 36 - Mer. 27/10/2021
 - Rassemblement Interdistricts le Sam. 27/11/2021 - 14 Jrs + 2 GDB 18/36 au CTR Châteauroux

92

- Observations U13 - Rassemblement Interdistricts le Sam. 27/11/2021 - CTR Châteauroux
 - 3 centres de Perfectionnement 30/35 yrs max (Nov à Déc 2021)
 - Revue d'effectif (Janv 2022)
 - 3 centres de Perfectionnement 20/25 yrs max (Jan à Fév 2022)
 - Observation Finale (Mars 2022)
 - Stage Dép. U13 - 15 à 18 yrs max - Lundi 11 Avril 2022
 - « x » yrs proposés à la triangulaire - 1^{er} tour du concours d'entrée du Pôle Espoirs

- Observations U14 (2 tours) - Jrs + GDB retenus 18 - idem 36 - Mer. 02/03/2022
 - Rassemblement Interdistricts le Mer. 16/03/2022 - 14 Jrs + 2 GDB 18/36 au CTR Châteauroux



FOOTBALL DE PREFORMATION - PERSPECTIVES



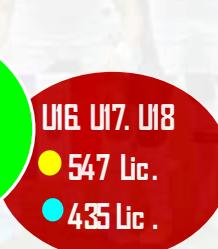
Critérium U13 et Championnats U15, U17, U18

- Les critérium U13 D1, D2 et D3 glisseront sur montées/descentes en Dép.
- Le championnat U15 D1 glissera en Bi -départemental en seconde partie de saison (pas de U15R2)
- Le championnat U17 D1 glissera en Bi -départemental en seconde partie de saison
- Le championnat U18 D1 glissera en Bi -départemental en seconde partie de saison



2020 - 2021

2021 - 2022



- 297 Licenciés

- 13 Equipes



FOOTBALL FEMININ

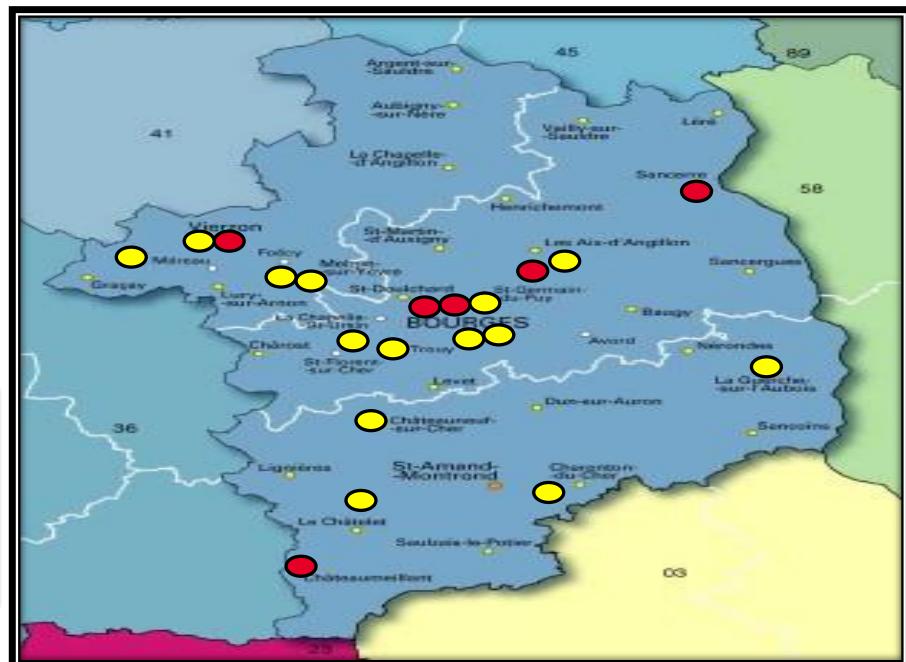


Clubs départementaux

Clubs régionaux

OBJECTIF:

Proposer un accompagnement annuel des clubs féminin, dans le développement de leur école de foot féminine.



FOOT LOISIR

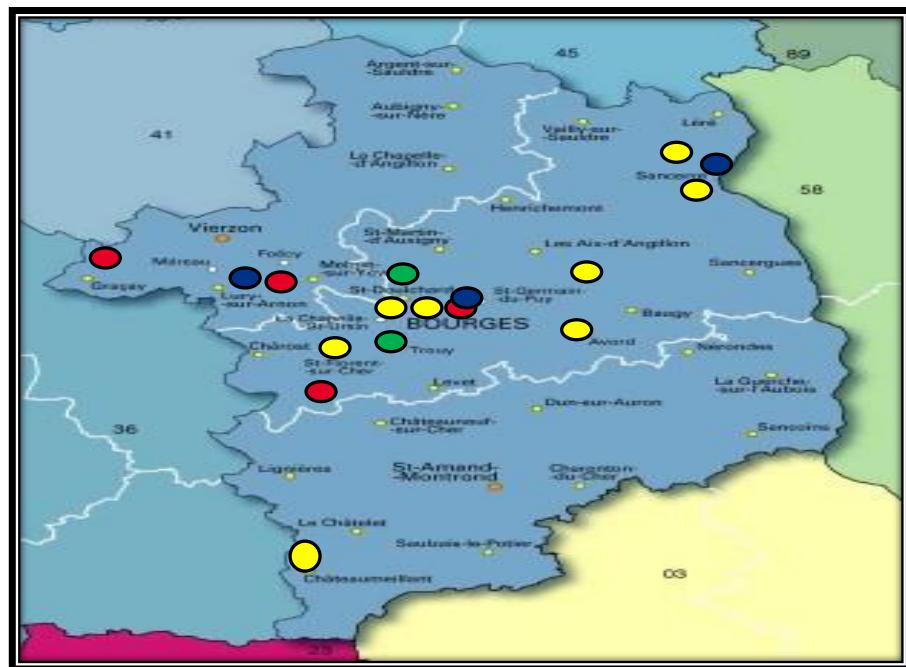


Action Foot loisir District

Prêt matériel District

Section Loisir

Club potentiel « Section Loisir »





Pratique Sport Santé
Sport sur
Ordonnance



Pratique
intergénérationnelle



Pratique mixte



Pratique inclusive
Sport Adapté et
Handisport

Vidéo de présentation du Foot en Marchant

⇒ https://www.youtube.com/watch?v=znNX_WrgMQU



LES FORMATIONS

- 1 Module de Formation ne peut se dérouler qu'à partir d'un nombre de **10 stagiaires** .
- Les dossiers d'inscription sont à renvoyer au CTR de Châteauroux à l'attention de Séverine THIBAULT .

MODULE U7		Samedi 23 Octobre 2021 - au District du Cher de Football
CFF 1	U9	Lundi 25 et Mardi 26 Octobre 2021 au District du Cher de Football
	U11	Mercredi 27 et Jeudi 28 Octobre 2021 au District du Cher de Football
CFF 2	U13	Vendredi 29 et Samedi 30 Octobre 2021 au District du Cher de Football
	U15	Vendredi 5 et Samedi 6 Novembre 2021 au District du Cher de Football



LE LABEL



LA DEMARCHE

- **Etablir un autodiagnostic avec FOOT CLUB**
- **Si un club requiert les points nécessaires par projet, il peut candidater afin que son dossier soit étudié.**
- **1 seul dossier de candidature par saison.**
- **1 doublette élu/technicien pour vous accompagner**



	Label Jeunes « Espoir »	Label Jeunes « Excellence »	Label Jeunes « Elite »
Projet Associatif	50	60	70
Projet Sportif	50	70	80
Projet Educatif	70	70	70
Projet de Formation de l'Encadrement	50	70	80



Intervention de Marc TERMINET Président du District du Cher de Football

Mesdames, Messieurs,

Nous arrivons au terme de cette Assemblée Générale certes un peu particulière mais ô combien riche en informations.

La saison nouvelle déjà bien entamée doit nous permettre de retrouver chaque jour, chaque semaine, ces marques et ces points de repère qui doivent nous conduire, malgré un état des lieux aujourd’hui encore assombri, à une activité normale.

2021-2022 sera marqué sur le plan sportif par 2 événements majeurs déjà évoqués lors des réunions de clubs et au cours de mon intervention précédente.

La Coupe du Cher

Un partenariat impliquant les 3 surfaces à l’Enseigne E. LECLERC de BOURGES/ST DOULCHARD, VIERZON et SAINT-AMAND, ayant été conclu pour une première période de 3 ans, correspondante à la fin de la présente mandature, cette épreuve phare sera dotée d’un nouveau trophée.

Dans le cadre de cette Convention, les tirages des 1/8, ¼ et ½ Finales se dérouleront dans l’un ou l’autre des 3 magasins aux dates pressenties des 20/01, 03/03 et 21/04/2022.

La participation financière engendrée par cette opération nous autorise, pour marquer cette relation nouvelle, à appliquer, pour cette saison seulement, la gratuité totale de tous les engagements dans toutes les Coupes départementales.

Les Trophées des Champions

Les plus anciens d'entre vous, et j'en fais maintenant partie, se souviennent bien entendu des titres de champions qui étaient attribués, il y a quelques décennies, après d'ultimes confrontations, à chaque division de District.

J'ai souhaité retrouver ainsi ce type d'épreuves, réunies en un seul après-midi de fin de saison au cours duquel 3 Finales seront disputées.

Pour ce qui concerne la Poule unique de D1-Trophée MUTUALE la Coupe trouvera son chemin pour la saison à venir sans problèmes.

Pour la D2-CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER, une finale permettra évidemment de départager les deux clubs ayant terminé 1^{er} de leur poule respective.

Pour la D3, avec 3 poules en championnat, et le souhait exprimé par le Partenaire SARL GARAGE DES STUARTS, les deux meilleurs quotients matches gagnés/matches disputés s'affronteront pour un titre symbolique.

Quant à la D4-MYTEAM, constituée de 4 poules, un tirage au sort entre les 1ers de chaque groupe permettra de désigner les affiches des 2 ½ finales, disputées au préalable durant une autre journée, et ainsi voir concourir lesdits finalistes pour le gain du trophée.

Car Trophées il y aura. Ces récompenses prises en charge par les Partenaires seront remises évidemment en jeu chaque fin de saison. Les équipes finalistes ne seront pas en reste puisque chacune se verra remettre à titre définitif une copie réduite de la Coupe disputée.

Je voudrai aussi remercier le Président du VIERZON FC Thierry PRONKO qui a accepté d'emblée d'accueillir, à une date à nous maintenant de définir, cet après-midi des 3 finales au stade Brouhot, dont les infrastructures permettent de recevoir autant d'acteurs.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

L'an passé, à la clôture de l'Assemblée Générale et l'élection de la liste que je conduisais, je vous faisais part de mon souhait de pouvoir travailler avec les candidats figurant sur la liste adverse.

Mes derniers propos d'alors étaient :

« ...j'aimerai tant que d'autres passionnés du foot qui hier encore se présentaient comme nos opposants, nous rejoignent au sein de commissions qui ont besoin de toutes les forces positives existantes pour assumer leurs tâches.

Que de guerres intestines, c'est d'apaisement dont notre District a besoin.

Oublions vite, si possible, cette période, même si nous n'avons pas la même vision des choses, de bonnes idées naissent de part et d'autre. Rien ne nous empêche de resserrer des liens quelque peu distendus, de travailler ensemble pour nos licenciés, pour nos clubs, pour notre FOOT ! »

Pour preuve de cette ouverture souhaitée, j'apporterai aujourd'hui deux faits marquants :

- La présence ininterrompue aux seins des Commission Préformation, Détection et Perfectionnement, Football d'Animation et Football en Milieu Scolaire de membres candidats alors sur l'autre liste et que nous sommes ravis de pouvoir toujours compter sur eux.

- La fameuse chasse aux....annoncée par certains n'aura donc pas eu lieu, bien au contraire, je m'en félicite.

Je salue ici la venue de Nathalie COUREAU, présente elle-aussi sur la liste opposée et qui spontanément m'a contacté il y a peu pour offrir ses services de professionnelle de la santé aux clubs en intervenant auprès d'eux par des actions sur des thèmes aussi essentiels que :

- Atelier sport/santé Manger équilibré
- Sensibilisation au don du sang et premiers secours
- Sensibilisation aux addictions
- Journée sport sans violence
- Participation au Téléthon

Les objectifs de ces actions, précise Nathalie sont :

- Identifier et soutenir les volontaires au sein des clubs capables de porter l'action
- Proposer des outils en fonction des moyens et des besoins
- Rencontrer et informer les personnes intéressées des clubs
- Informer sur les pratiques adaptées

Après avoir maintes fois porté la bonne parole aux clubs vierzonnais dont elle est issue, Nathalie se propose d'élargir les limites de sa mission, d'en faire bénéficier tous les autres clubs du département, de les accompagner pour rédiger des projets, de les orienter vers des financeurs (ex : le CDOS), à organiser des journées de sensibilisation (ex : sport sans violence, addictions, manger équilibré, respect de l'environnement, utilisation du défibrillateur entièrement automatique, initiation aux premiers secours).

Mais aussi mener des actions ciblées avec des partenaires (ex : octobre rose avec la Ligue contre le cancer, action téléthon, dépistage diabète, gestes barrières et protocole Covid).

Evidemment, vous l'avez bien compris, je n'ai aucun mérite à vous énumérer ce très riche, permettez-moi le terme, catalogue qu'elle se propose donc d'expliquer, de diffuser, d'inculquer sur place au cours de réunion de secteur à fixer après Covid, dont évidemment nous nous chargerons de l'information, de la préparation et de l'accompagnement, avant d'élaborer en amont avec chaque club intéressé telle ou telle action en fonction de l'intérêt que vous porterez à chacune voire à plusieurs.

Les supports dont s'est dotés Nathalie, croyez-moi, sont dignes d'un travail de pro dont les aspects ludique et pédagogique transpirent en permanence. Au-delà du bénévolat qu'elle assume comme nous tous, c'est une passionnée qui s'est donnée pour mission de rappeler et d'expliquer à tous que la santé est un bien trop précieux pour ne pas en prendre soin.

C'est aussi ce rôle social qui nous anime au-delà même de la compétition et qui fait partie intégrante du Programme Educatif Fédéral.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Sans aucun lien direct, je conclurai mon intervention en adressant mes vœux de prompt rétablissement à notre Ami et Collègue du Comité Directeur Lakdar DRIF, victime il y a 8 jours d'un problème de santé, et contraint au repos forcé pour un certain nombre de semaines.

MERCI A VOUS.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Interventions des Personnalités

Allocution de Mr Antonio TEIXEIRA, Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Football

Antonio TEIXEIRA ,Président de la Ligue du Centre-Val de Loire

**Monsieur Le Maire-Adjoint aux Sports, Cher Bruno,
Monsieur le Président du CDOS,
Monsieur Le Président du FC St Doulchard, Cher Jean-Claude,
Monsieur Le Président du District du Cher, Cher Marc,
Mesdames, Messieurs, Chers Collègues et Amis,**

C'est un énorme plaisir d'être parmi vous et de participer à votre Assemblée Générale en tant que Président de la Ligue, qui de plus est mon plus court déplacement aux Assemblées Générales des Districts auxquelles je participe.

Je tiens à vous saluer toutes et tous car le port du masque cache les visages et certains sont difficiles à reconnaître.

Je tiens à saluer la qualité, la richesse et la tenue des présentations et discussions auxquels il m'a été donné d'assister ce matin, et je ne reviendrais pas sur les sujets déjà évoqués pour ne pas rallonger mon intervention.

*
* *

Après onze mois d'arrêt, de questionnements, d'incertitudes, de découragement, de fatalisme et finalement d'espoir, les compétitions Régionales et départementales ont enfin repris dans des conditions qui restent, nous le savons contraignantes compte tenu de la situation épidémique.

C'est donc un double sentiment qui nous traverse au moment refouler les terrains pour y disputer nos championnats ou coupes.
La crainte qui nous accompagne depuis un an et demi est toujours tenace. Elle ne nous lâche pas car nous savons ô combien la situation reste fragile et nous avons payé pour apprendre

que tout peut vite basculer. Cette retenue ne nous quittera pas, elle fait désormais partie de notre quotidien et elle nous incite à la prudence et à l'anticipation.

C'est dans ce sens que les dernières mesures décidées par la FFF pour encadrer la reprise des championnats Régionaux et Départementaux ont été adoptées. Elles résultent d'une large concertation et d'un équilibre entre nécessité de sécurité et plaisir de jouer.

Pourtant, bien qu'ayant la conscience aiguë du contexte, nous ne devons pas bouder notre plaisir de nous retrouver.

Cette joie particulière, c'est que le foot a toujours su provoquer en nous le bonheur de se rencontrer, de jouer, d'organiser, de transmettre, d'aider, bref d'être ensemble.

Nous avons souffert depuis de longs mois de cet éloignement, alors aujourd'hui savourons nos retrouvailles. Certes tout ne sera pas comme avant l'apparition de ce maudit virus, mais nous nous adapterons. Nous nous sommes déjà adapté déjà grâce à la force de notre passion, mais aussi à ce que fait l'identité de notre football amateur, la solidarité.

Nous en avons tous, chacun à notre niveau fait preuve pendant toute cette période et nous continuerons. Et la Ligue en premier lieu, en chef de file car il lui appartient, il nous appartient de continuer à vous soutenir, tous, afin d'être à la hauteur de la confiance que vous nous accordez depuis janvier 2019.

Je l'ai toujours dit et redit, vous le savez, vous, les clubs, êtes notre richesse, notre trésor. Dirigeants, Bénévoles, joueurs, arbitres, éducateurs, ces femmes et ces hommes font notre football.

La Ligue est l'exact reflet de toutes ces composantes et c'est grâce à cela que nous vous comprenons, que vous nous comprenez.

Comprendre notamment les besoins que vous aviez à chaque étape de la crise. C'est ce que nous nous sommes appliqués à faire en affectant nos aides et en prenant toute une série de mesures financières

Malgré toutes ses difficultés nous avons tenus notre parole pour vous venir en aide à cause de cette pandémie qui a tronquée les deux dernières saisons en vous versant notre quote-part au « fonds de solidarité » comme les Districts la leur.

Pour notre Ligue cela représente un montant de 160 000€ reversé sur le compte des Clubs. Une aide non négligeable.

Nous avons aussi réduit l'acompte licences de 10% avec la possibilité d'un étalement, soit un manque de recette sur 4 mois de 200 000€.

Et pour cette saison les engagements des Championnats et des Coupes ne seront pas prélevés.

Et afin de ne pas pénaliser les Districts, depuis la saison 2020/2021 nous les dédommageons lors de la mise à disposition de leurs Cadres Techniques qui participent aux formations mises en place au Centre Technique Régional de Châteauroux.

Vous me direz que c'est peu, que l'on pourrait faire encore plus, mais je vous assure c'est déjà beaucoup si on se rappelle d'où on vient.

Je suis fier de vous annoncer aujourd'hui, que malgré les difficultés notre Ligue est sur la bonne voie du redressement et les efforts consentis ont permis de continuer à stopper l'hémorragie financière sans toucher aux finances des Clubs et aux Districts et on aperçoit le redressement annoncé.

Et ce n'est pas terminé, nous sommes désormais auprès de vous afin d'amortir les secousses provoquées par cette crise. Nous allons poursuivre notre accompagnement et l'action ayant toujours été au cœur de notre projet, nous allons continuer à agir en continuant le processus de modernisation afin de vous offrir encore une meilleure qualité de service, bien que certains outils soient déjà à votre disposition.

Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail lors de notre AG de Ligue en novembre prochain où nous vous annoncerons une bonne nouvelle dans le cadre du « retour au foot » chez nos jeunes.

Sachez que tous les élus de la Ligue sont motivés pour **VOUS SERVIR AU MIEUX !**

Mais tournons-nous vers le présent,
Retour au football

Ce n'est pas sans difficulté que cette nouvelle saison se met en place avec les directives qui nous viennent du ministère des Sports concernant l'obligation du Pass sanitaire pour pratiquer notre sport ! mais cela concerne aussi les autres disciplines.

Nous n'avons pas le choix et nous devons faire les efforts nécessaires si nous souhaitons aller au bout de cette saison.

Oui vous nous direz « mais les gosses de 12-17 ans peuvent aller en classe, pratiquer des activités scolaires sans Pass sanitaire et en revanche pour jouer au foot ils devaient être vaccinés avant le 30 septembre » et nous perdons des licenciés !! mais pour votre District cette tranche d'âge se maintient au niveau des effectifs.

Oui ce sont les aberrations des décisions gouvernementales !! mais pour votre information les différentes Fédérations sont montées au créneau et par l'intermédiaire du CNOSF une demande a été effectuée au Ministère afin que la date butoir du 30 septembre pour les 12-17 ans soit repoussée au 30/10. Cela nous aurait permis d'avoir une vision sur l'évolution ou la régression de la pandémie, nous attendons toujours une réponse !

Nous tenons à vous remercier des efforts que vous faites pour continuer à faire respecter les gestes barrières et au contrôle du Pass sanitaire.

Cette situation entraîne aussi des conséquences sur l'ensemble de nos licenciés :

- Perte lors de la saison 2020/2021 de **14%**
- À ce jour nous perdons encore **1%** par rapport à la saison dernière de date à date (69 630 pour 68 923), mais **-7,36%** par rapport à 2019, nous avons bon espoir de terminer en positif.

Les pertes se situent au niveau des seniors **-9%** sur l'ensemble de la Ligue et j'y reviendrai, mais le plus inquiétant et cela était prévisible c'est la perte de Bénévoles avec **-8%** sur les Dirigeants et **-9%** pour les Dirigeantes, mais soyons prudent et analysons ces pertes car n'est-ce pas des joueurs qui avaient aussi une double licence ?

Pour votre Département la perte se situe à **-12%** chez les Dirigeants et à **-11%** chez les Dirigeantes !!!

- En globalité pour le District du Cher vous vous situez à une baisse de **-6%** (9 055 licenciés pour 8 472 la saison dernière à la même date).

Cette pour cette raison que l'allègement des dispositifs est important pour faire revenir nos licenciés.

Mais ce n'est pas la seule raison, car l'arrêt des compétitions a vu un changement des habitudes dans la vie quotidienne de certains qui se sont consacrés à d'autres occupations de loisirs le dimanche après-midi !!! nous devons revoir nos pratiques et amener d'autres propositions surtout sur les divisions moins tournées vers la compétition que sont les D3 et D4.

Un groupe de travail va se mettre en place au sein de la Ligue afin de vous faire des propositions pour la saison prochaine.

Nous avons grosse satisfaction est le retour des petits sur le football d'Animation **+14%** pour les garçons et **+ 19%** pour les filles, cela est dû aussi que beaucoup n'avait pas repris de licences suite à l'arrêt des compétitions mais étaient déjà là en 2019, par rapport à cette saison là le retard est de **6%**. Mais devons être vigilant car avec ce retour que nous espérons encore plus important nous devons nous organiser pour les accompagner et ainsi les garder !!!

Sachez qu'actuellement nous vous proposons des formations « d'accompagnateur d'équipes de U6 à U11 » et cela serait pertinent de nous envoyer des Dirigeants ou des parents qui accompagnent ces petits.

Et les Arbitres !!! c'est aussi une hécatombe car nous en avons perdus environ 142 sur l'ensemble de la Ligue.

Pour votre District => **-27** de date à date et **-36** par rapport à l'effectif du 30/06/2021.

Pour certains ils préfèrent aller se balader en famille que se faire « engueuler ou même insulter » le dimanche !! Là aussi des propositions ont été faites aux Présidents de Districts pour venir vous aider à recruter. Je vous présente deux propositions et quelques chiffres :

EFFECTIF DES ARBITRES DE NOTRE LIGUE						
DISTRICT	30/06/2019		30/06/2020		30/06/2021	
	Arbitres enregistrés au 12/10/2020	DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU 12/10/2020	Arbitres enregistrés au 12/10/2021	DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU 30/06/2021	NOMBRE DE FÉMININES AU 12/10/2021	
CDA18	123	119	119	-2	83	-36
CDA28	130	118	99	-6	89	-10
CDA36	127	122	109	-11	82	-27
CDA37	195	180	164	-14	148	-16
CDA41	135	128	117	-14	92	-25
CDA45	190	183	151	-20	123	-28
TOTAL	901	850	759	-79	617	-142
						23

FORMATION INITIALE A L'arbitrage			
DISTRICT	NOMBRE D'INSCRITS	CANDIDATS PRÉSENTS A L'EXAMEN	CANDIDATS ADMIS
CDA 18	0	-	-
CDA 28	5	4	4
CDA 36	10	8	5
CDA 37	12	9	8
CDA 41	6	5	5
CDA 45	9	3	2
TOTAL	42	29	24

Deux sessions de FIA sont disponibles à la fin du mois :

- Session mineures et Féminines du 25 au 27 octobre 2021 => 1 inscrit à ce jour
- Session adultes du 28 au 30 octobre 2021 => 2 inscrits à ce jour

➤ Elles se dérouleront à Romorantin Lanthenay.

ACTION DE SENSIBILISATION – clubs			
Communication sur cette action auprès des clubs :			
Saison 2020-2021:			
<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} envoi : 19/01/2021 2nd envoi : 24/03/2021 			
Saison 2021/2022 :			
<ul style="list-style-type: none"> 3^{ème} envoi : 20/09/2021 			

ACTION DE SENSIBILISATION – SECTIONS SPORTIVES			
SECTION	GROUPE	NOMBRE D'ENFANTS	DATE ET HORAIRE SOUHAITÉS
Collège Edouard Vaillant- Vierzon	4ème / 3ème	28	Mardi 23/03/21 de 15h à 17h
Collège Michel CHASLES-Epernon	6ème / 5ème	20	11/03/21 de 14h à 16h
Lycée Jehan de Beauce- Chartres		24	Jeudi 11/03/21 de 17h à 18h
Lycée Jehan de Beauce- Chartres		29	Jeudi 18/02/21 de 16h30 à 17h30
Collège M. Reignier-Chartres	4ème / 3ème	30 G	A reprogrammer saison 2021/2022
Collège M. Reignier-Chartres	4ème / 3ème	11 F	A reprogrammer saison 2021/2022
Collège Romain Rolland- Déols	4ème / 3ème	12	Mardi 16/03/21 de 16h à 17h30
Collège Romain Rolland- Déols	4ème / 3ème		Jeudi 25/03/21 de 16h à 17h30
Lycée Jean Giraudoux- Châteauroux			
Collège Pierre Comielle- Tours	4ème / 3ème F	18	Jeudi 01/04/21 de 11h à 13h
Collège Pierre Comielle- Tours	4ème / 3ème	32	Jeudi 01/04/21 de 16h à 18h
Lycée Beauregard- Château Renault			
Joseph Crocheton- Onzain	4ème / 3ème	30	Vendredi 29/01/21 de 10h à 12h30
Lycée C. Claudel- Blois	G et F		
Jean Rostand- Orléans	4ème / 3ème	33	18/03/21 de 10h30 à 12h30
Montesquieu- Orléans		21	18/03/21 de 15h à 17h
Lycée Voltaire / Gauguin- Orléans	G et F / Futsal		



ACTION DE SENSIBILISATION – clubs

DISTRICT	CLUB	NIVEAU	DATE ET HORAIRE SOUHAITÉS	CATEGORIES	NOMBRE DE JOUEURS
18	BOURGEOIS FOOT	National	ARPROGRAMMER en 2021 -2022	U 12/U 13	10
18	BOURGEOIS FOOT	National	ARPROGRAMMER en 2021 -2022	U 15	20
18	BOURGEOIS FOOT	National	ARPROGRAMMER en 2021 -2022	U 18F	10
18	GAZELLE BOURGEOIS	Régional	M mercredi 09/06/21 de 16h à 17h30	U 13	10
18	GAZELLE BOURGEOIS	Régional	M mercredi 09/06/21 de 16h à 17h30	U 11	10
28	FC BEAUVOIR	Départemental	17/03/2021 de 16h à 18h	U 11	8
28	FC LUCÉO EST	Départemental	13/03/2021 de 16h à 17h30	U 11	22
28	FC LUCÉO EST	Départemental	13/03/2021 de 16h à 14h30	U 15	10
28	FC LUCÉO EST	Départemental	13/03/2021 de 16h à 14h30	U 13	12
28	FC LUCÉO EST	Départemental	13/03/2021 de 16h à 16h30	U 18F	12
28	FC LUCÉO EST	Départemental	13/03/2021 de 16h à 16h30	U 18F	14
28	AMICALE LUCÉE	Régional	ARPROGRAMMER en 2021 -2022	U 6 à U 13	20
36	US REUILLY	Départemental	SD/04/21 de 10h à 17h > A : REPROGRAMMER	U 11/U 13	18
36	BERRI CHATEAU ROUX	National	26/06/21 de 10h à 17h	U 12/U 13 / U 14-U 15	77



Les chargés de missions en arbitrage

Objectifs :

- dynamiser le recrutement d'arbitres
- maillage du territoire
- proximité avec les clubs

La Ligue les recrute et les affecte à un District pour la saison en cours.

Nombre de Chargé de Missions par District :

D 18 : 2

D 28 : 2

D36 : 2

D37 : 2 + l'apprenti salarié du District

D 41 : 2

D 45 : 3

(le Conseiller Technique en Arbitrage et l'apprenti arbitrage de la Ligue peuvent intervenir sur tout le territoire)

➤ Soit 15 Chargés de Missions, avec un objectif de 20 visites chacun par saison, soit 300 visites au niveau de la Ligue.



Les chargés de missions en arbitrage

Les Chargés de Missions seront sous la responsabilité du Conseiller Technique en Arbitrage en charge du recrutement.

Rôle du Conseiller Technique en Arbitrage, qui aura également en soutien l'apprenti arbitrage de la Ligue :

- Il construit les modules
- Il forme les Chargés de Missions
- Il les accompagne
- Il les évalue
- Il les motive et les encourage
- Il assure le suivi

Le Chargé de Missions est membre de droit de sa CDPA.

Le Chargé de Mission visite :

La majorité des Clubs du District (en infraction ou en règle, sans distingo de niveaux)

- Etablissements scolaires (du collège à l'université)
- Sections sportives
- Équipes Féminines
- participe aux Assemblées Générales des Districts & Ligue



Les chargés de missions en arbitrage

Rôle = Accompagnateur Technique

- Intervenir dans les clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage
- Accompagner les clubs à se structurer
- Faire un audit du club sur la partie Arbitrage (diagnostic précis des attentes & besoins)
- Intervenir* auprès des licenciés pour une action « Arbitrage »
- Etablir un compte rendu avec photo, post action

*Intervention = 2 modules (au choix) de 45 minutes chacun :

- 1 module obligatoire, en salle : « L'arbitre »
- 1 module sur le terrain (biathlon) ou,
- 1 module en salle : « Sensibilisation aux Lois du Jeu »

➤ Prôner une image positive de l'Arbitrage et de la Ligue



Les chargés de missions en arbitrage

Chargé de Missions (rôle de proximité ≠ rôle administratif) :

- Suivre l'évolution des accompagnements, avec l'aide des CDPA
- A la fin de chaque cycle de formation, appeler & sonder les candidats arbitres
- A la fin de la saison, les appeler et savoir s'ils souhaitent renouveler. Tenir au courant son club
- Mettre en place et animer la séance 8 de la FIA (clôture de la saison avec remise écusson)
- En début de saison, vérifier que les stagiaires se soient bien engagés (=> sinon les rappeler)

Les candidatures reçues :

- D18 : Mounire LYAME / Maximilien GIRARD / JC COUDRAY
- D28 : Alexandre CHERON
- D36 : ?
- D37 : Fabien BRUN et Valentin DANSAUT
- D41 : Steve CLERC / Dimitri GILBERT
- D45 : Steven BARREAU / Ryan HARET

Sachez aussi que nous mettons un séminaire les 29 et 30 octobre prochain où nous allons réfléchir sur le rôle du Bénévole et son devenir, l'arbitrage, l'emploi et bien d'autres sujets. Lors de ce séminaire, participeront huit personnes par District dont deux représentants de Clubs, n'hésitez pas à vous proposer !

Mais un point positif dans toutes ces contraintes car beaucoup d'aide et de dispositifs ont été mis en place par l'Etat, les Collectivités ou la FFF :

Les aides en chiffres

90 services civiques seront répartis sur tout le territoire (un par district) pour accompagner tous les clubs pour la reprise et les dispositifs déployés, sans compter les 200 répartis dans les Clubs de la Ligue.

15 millions d'euros d'équipements Nike ont été dirigés vers les écoles de football, d'abord par des bons d'achats puis sous la forme de dotations directes pour les autres clubs, même si nous rencontrons quelques difficultés de livraison dû à la conjoncture !

50 euros par cotisation, c'est le principe du Pass'Sport, dispositif gouvernemental dans lequel s'est inscrite la FFF.

50 % des fonds de l'Agence nationale du sport (ANS) ont été directement orientés vers les clubs cette saison.

20 euros par cotisation avec le dispositif Yep's ! de la Région

Et comme je vous l'ai indiqué tout à l'heure une autre bonne nouvelle vous sera annoncée lors de l'AG de la Ligue.

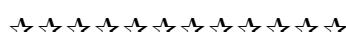
J'en resterais là pour ce soir et j'espère que nous nous verrons très vite autour des mains courantes.

Merci pour votre patiente écoute. Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle saison, passionnante, qu'elle soit à la hauteur de vos espérances sans oublier que le Football n'est qu'un jeu et que l'enjeu ne vienne pas gâcher notre passion.

N'oubliez pas aussi de passer dès que possible de bons moments auprès de ceux qui vous sont chers car cela nous permet de nous ressourcer.

Soyez prudents, protégez-vous, protégeons-nous et prenez soin de vous et de vos proches.

Merci et bon week-end,



Allocution de Mr Raymond OURY, Président du CDOS 18

Le ministère de l'Education Nationale ainsi que la Présidente du CNOSF me demande de vous informer des dispositions particulières au Pass'Sport.

Tout d'abord un fonds de 36 400 € doit être versé au CDOS pour reversement à tous les clubs sportifs du département, ce qui représente 7291 enfants ; or au 13/10/2021, seuls 1131 enfants sont inscrits.

S'il est vrai que la lettre de la CAF précisait « Vous n'avez pas de démarche à faire », il n'en était pas de même pour l'inscription des clubs dans le compte Asso, malgré ce que la DRAJES nous avait annoncé.

A ce jour, aucun club de Vierzon n'a sollicité cette aide (cela représente 13384 familles du Cher).

Je dois régler 59 700 € la semaine prochaine. (3980 enfants et 19 0 fin Octobre pour une partie et avant fin Décembre pour l'autre 00 € soit 32% sur le total), soit :

BOURGES FOOT 18	4150	83
BOURGES MOULON ES	3550	71
ES SANCOINS	1100	22
FC FUSST ST MARTIN	300	6
FC VASSELAY ST ELOY	650	13
BOURGES GAZELEC	2700	54
OL. MEHUN	400	8
OL. PORT. MEHUN	1550	31
BOURGES JUSTICES ES	850	17
CA LA GUERCHE	1250	25
FC ST DOULCHARD	1650	33

Les paiements interviendront avant fin Octobre pour une partie et avant fin Décembre pour l'autre.

SSVCVL (Sport sans Violence) : Le Préfet du Cher demande d'actionner ce dispositif en ma qualité de Vice-Président du CROS et Président du CDOS.

Déjà mis en place à Vierzon et au Gazélec, le CDOS met à votre disposition tous les supports (banderoles, tee-shirts, protocoles enfants, arbitres et joueurs, affiches extérieurs et vestiaires) ; et pour terminer, merci à Emmanuel CAINER et ses équipes pour l'organisation des Olympiades de Bourges ... à rééditer !

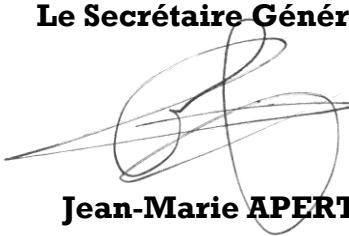
☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Prochaine Assemblée Générale à HERRY

Le Président,


Marc TERMINET

Le Secrétaire Général,


Jean-Marie APERT